

Avis de constitution

SOCIETE « VISION GOLD » en abrégé « VIG SARLU »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE DERRIERE LA
BOULANGERIE SAM, LOT 1948, ILOT 204, 21 BP 1424
ABIDJAN 21, Lot 1948, Ilot 204

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION GOLD » en abrégé « VIG
SARLU »

Objet : EXPLOITATION MINIERE;
Et pour la réalisation de l'objet social:
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE DERRIERE LA BOULANGERIE SAM, LOT 1948, ILOT 204, 21 BP 1424 ABIDJAN 21, Lot 1948, Ilot 204

Dirigeant(s) M ALLOU KONAN SERGE-AYMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03040 du 02/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17631/GTCA/RC/2024 du 02/04/2024

